À une séance ordinaire, du CONSEIL DU VILLAGE DE POINTE-LEBEL, tenue le mercredi 28 février 2018 à 18h33 et à laquelle sont présents son honneur le maire, Monsieur Normand Morin,

Les conseillers :

Monsieur Jean-Claude Cassista
Madame Josée Levasseur
Monsieur Dany Lafontaine
Monsieur Bernard Paquet
Monsieur Jeannot Beaudin
Monsieur Jacques Ferland (18h36)

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nadia Allard, directrice générale, est également présente.

RÉS : 2018-02-34	**VERIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu convocation de la présente session, selon les dispositions de l'article 152 et suivants du Code municipal du Québec ;

IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Dany Lafontaine et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis par la directrice générale

RÉS : 2018-02-35	**SOUMISSION 2018-01 – DOSAGE SOUDE CAUSTIQUE À LA STATION DE POMPAGE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a lancé un appel d'offres sur invitation pour le dosage de soude caustique à la station de pompage de la rue des Pins ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissionnaires suivants ont répondu à l'appel d'offres, au prix suivant :

Soumissionnaire	**Montant (taxes incluses)**
Plomberie Chauffage O'max inc.	51 190,59 $
Les Entreprises Antonio Barrette inc.	64 411,08 $

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à l'analyse de la conformité des soumissions reçues ;

RÉS : 2018-02-35	**SOUMISSION 2018-01 – DOSAGE SOUDE CAUSTIQUE À LA STATION DE POMPAGE (suite)**

CONSIDÉRANT QUE le conseil est d'avis de rejeter la soumission de Plomberie Chauffage O'max car non conforme aux documents d'appel d'offres sur plusieurs points, entre autres, de l'ajout d'une mention au bordereau de soumission à l'effet que la soumission serait revue à la hausse ou à la baisse, suite à un éclaircissement du devis. L'article 2.13 du devis prévoit spécifiquement que la Municipalité pourra rejeter une soumission *« si une telle soumission est, en tout ou en partie, conditionnelle ou restrictive »*.

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Les Entreprises Antonio Barrette est conforme aux documents d'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité accepte la soumission de Les Entreprises Antonio Barrette inc. au montant de 64 114,59 $ (taxes incluses) pour les travaux de dosage de soude caustique à la station de pompage de la rue des Pins.

IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Dany Lafontaine et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité octroie le contrat à Les Entreprises Antonio Barrette inc. pour les travaux de dosage de soude caustique à la station de pompage de la rue des Pins pour un montant forfaitaire global de 64 411,08 $ (taxes incluses), conformément au bordereau de soumission complété par le soumissionnaire et intégré dans sa soumission.

QUE la présente résolution fait foi de contrat entre les parties.

RÉS : 2018-02-36	**DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2017 DU SCRSI**

CONSIDÉRANT QUE le 20 juin 2012, la MRC de Manicouagan a adopté son schéma de couverture de risques en sécurité incendie, lequel fut approuvé par le ministère de la Sécurité publique (MSP) le 13 août 2012;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la mise en œuvre dudit schéma, la Municipalité de Pointe-Lebel a l'obligation d'élaborer annuellement un rapport d'activités et ce, tel que requis en vertu de l'article 35 de la Loi sur la Sécurité incendie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jeannot Beaudin et unanimement résolu :

QUE la Municipalité de Pointe-Lebel accepte le dépôt du rapport annuel d'activités 2017 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

QUE ledit rapport soit transmis à la MRC de Manicouagan pour dépôt au MSP et ce, conformément à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie et en référence à l'action 10 du SCRSI.

RÉS : 2018-02-37	**AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / SOUMISION SUR SÉAO – APPEL D'OFFRES SERVICES PROFESSIONNELS POUR INGÉNIEURS HYDROGÉOLOGUE /2E PUITS À LA STATION DE POMPAGE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-Lebel ira de l'avant avec les travaux de construction d'un 2e puits à la station de pompage situé sur la rue des Pins ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est admissible à une aide financière de 100 000 $ provenant du Programme de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Gouvernement du Québec (TECQ) ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité devra aller en appel d'offres public (SEAO) pour la réalisation des travaux.

IL EST PROPOSÉ PAR
Par la conseillère madame Josée Levasseur et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER la directrice générale à aller en appel d'offres public (SEAO) pour les travaux de construction d'un 2e puits à la station de pompage situé sur la rue des Pins.

RÉS : 2018-02-38	**AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / SOUMISION SUR SÉAO – APPEL D'OFFRES SERVICES PROFESSIONNELS POUR ARCHITECTE ET INGÉNIEURS / TRAVAUX DE RÉNOVATION AU 255 GRANIER**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-Lebel ira de l'avant avec les travaux de rénovation au centre multifonctionnel Clément-Lavoie du 255 Granier ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est admissible à une aide financière provenant du Programme de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Gouvernement du Québec (TECQ) ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité devra aller en appel d'offres public (SEAO) pour la réalisation des travaux.

IL EST PROPOSÉ PAR
Par le conseiller monsieur Bernard Paquet et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER la directrice générale à aller en appel d'offres public (SEAO) pour les travaux de rénovation au centre multifonctionnel Clément-Lavoie du 255 Granier.

RÉS : 2018-02-39	**AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / SOUMISION SUR SÉAO – APPEL D'OFFRES POUR UNITÉ DE SECOURS**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité l'unité de secours du service incendie n'est plus fonctionnel.

IL EST PROPOSÉ PAR
Par la conseillère madame Josée Levasseur et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER la directrice générale à aller en appel d'offres public (SEAO) pour l'achat d'une unité de secours pour le service des incendies de Pointe-Lebel.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les gens dans la salle à poser leurs questions ou émettre leurs commentaires.

Il est surtout question :

- Modèle d'unité de secours

RÉS : 2018-02-40	**LEVÉE DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont dûment été traités ;

IL EST PROPOSÉ
Par le conseiller monsieur Jeannot Beaudin et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance soit et est levée à 18h58 heures.

_____	_____
Normand Morin, Maire	Nadia Allard, Directrice générale